

Le plateau du Guéry



DESCRIPTIF / PROGRAMME

«Au départ du col de Guéry, notre boucle est une immersion dans les prairies d'altitude du massif du Sancy.

Nous ferons le tour du plateau du Guéry, avec comme point de mire, La Banne d'Ordanche, sommet annonçant le massif du Sancy en venant du Nord. Son ascension sera en option, en fonction du groupe.

Puis nous nous hisserons sur le sommet du Puy Gros, d'où nous pourrions profiter d'un magnifique panorama sur la vallée du Mont-dore et de la Bourboule et en profiter pour tirer notre pique-nique du sac.

Notre redescente en douceur longera sur sa dernière partie le lac du Guéry, lac d'origine volcanique et glaciaire, réputé pour la pêche et pour être le plus haut du Massif-central.

Une boucle dépaysante de toute beauté !»

370 m de dénivelé positif – 370 m de dénivelé négatif – 11 kms – 4h30 de marche effective environ

=> Option montée à la Banne d'Ordanche : + 3 kms et 120 m de dénivelé positif (1h30 en plus)

Ce programme peut être modifié à tout moment par votre encadrant notamment en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants, de la disponibilité des prestataires ou tout autre événement inattendu. En dernier ressort, il reste seul juge du programme.

POINT DE RDV / ACCES

RDV : Parking du col de Guéry 63210 ORCIVAL

<https://maps.app.goo.gl/32LrBLWW2XEu91xg8>

Départ : **9h00**

Retour approximatif : **16h00** (17h30 si option)

Benjamin BATES / Accompagnateur en montagne et animateur nature
11 Chez la Vergeade 23190 CHAMPAGNAT

06 52 65 44 88 / contact@benjamin-rando-montagne

RC Pro : APSO / VHV Assurance 25 Rue Marbeuf, 75008 Paris / Contrat n° FR11-RCE22P00010

SIRET 977 641 240 00022

La Société Médiation Professionnelle / 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux / www.mediateur-consommation-smp.fr

NB DE PARTICIPANTS

5 mini / 12 maxi
Age minimum : 6 ans

NIVEAU DE DIFFICULTE

Rando **facile**



ENCADREMENT

Benjamin BATES, accompagnateur montagne D.E et animateur nature
N° de carte professionnelle : 02324ED0004
06 52 65 44 88 / contact@benjamin-rando-montagne

MOYENS

Votre accompagnateur disposera d'une trousse de secours ainsi que d'un moyen de communication (téléphone).

PRIX

40 € / adulte
35 € / enfant

LE PRIX COMPREND

- L'organisation et l'encadrement de la randonnée par un accompagnateur en montagne diplômé d'état

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les repas et boissons
- Les assurances
- Le déplacement aller/retour de votre domicile au point de rdv
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend »

FORMALITÉS ET ASSURANCES

- Un questionnaire de santé vous sera envoyé par mail, ou remis au moment du départ de la randonnée. Il est à renseigner et à garder sur soi durant toute la durée de la prestation d'encadrement.
- Chaque participant doit être couvert en responsabilité civile (RC) dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs.

Benjamin BATES / Accompagnateur en montagne et animateur nature
11 Chez la Vergeade 23190 CHAMPAGNAT

06 52 65 44 88 / contact@benjamin-rando-montagne

RC Pro : APSO / VHV Assurance 25 Rue Marbeuf, 75008 Paris / Contrat n° FR11-RCE22P00010

SIRET 977 641 240 00022

La Société Médiation Professionnelle / 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux / www.mediateur-consommation-smp.fr

- Il est recommandé de souscrire une assurance Individuelle Accident (IA) pour la pratique de la randonnée. Voici quelques solutions existantes :
 - <https://www.ava.fr/assurance-voyage/ava-carte-sante-aventure/>
 - <https://www.auvieuxcampeur.fr/carte-club>
 - prise de licence FFCAM, FFME, FSGT

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

- Un sac à dos maxi 30/35 litres avec ceinture ventrale et protège sac. Pouvant contenir vos effets personnels (vêtements chauds, coupe vent, crème solaire et petite pharmacie personnelle, etc..) pour la journée, la boisson pour la journée et votre pique nique
- Eau => **1,5 litre minimum par personne**
- Protections contre le soleil : chapeau, lunettes, crème solaire (indice 50)
- Veste imperméable et coupe-vent
- Veste polaire (il peut faire frais sur les hauteurs!)
- Chaussures de marche crantées (=> pas de semelles lisses !)
- Pharmacie personnelle
- Médicaments et ordonnance si traitement en cours
- En-cas énergétique (barres de céréales,..)
- Pique-nique
- => Avoir sur soi :
 - Sa carte d'identité en cours de validité
 - Sa carte vitale ou carte européenne d'assurance maladie
 - Le numéro de tél et le n° de contrat de son assurance responsabilité civile
 - Son questionnaire de santé renseigné

EQUIPEMENT ET MATERIEL CONSEILLE

- Bâtons de randonnée
- Jumelles / Appareil photos

LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

www.mediateur-consommation-smp.fr

24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux

Benjamin BATES / Accompagnateur en montagne et animateur nature
11 Chez la Vergeade 23190 CHAMPAGNAT

06 52 65 44 88 / contact@benjamin-rando-montagne

RC Pro : APSO / VHV Assurance 25 Rue Marbeuf, 75008 Paris / Contrat n° FR11-RCE22P00010

SIRET 977 641 240 00022

La Société Médiation Professionnelle / 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux / www.mediateur-consommation-smp.fr